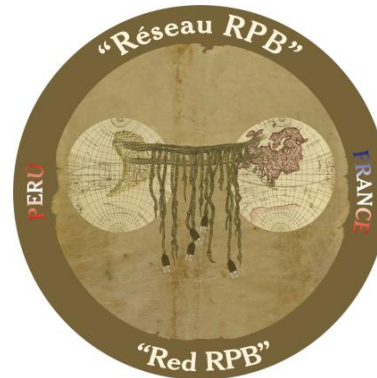




*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ambassade de France au Pérou**



## **Ecole doctorale franco-péruvienne en Sciences de la vie**

### **Appel à candidature**

### **Bourses de thèse en co-tutelle ou en co-direction**

Le Ministère affaires étrangères et européennes (MAEE) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche (MESR), représentés par l'Ambassadeur français au Pérou, M. JEAN-JACQUES BEAUSSOU, l'Universidad Peruana Cayetano Heredia (UPCH), représentée par sa Rectrice, Mme Leon Velarde Fabiola, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) au Pérou, représentée par M. Gérard Hérail, et le Conseil national science, technologie et innovation - Le Fonds national pour l'innovation scientifique, technologique et technologique (CONCYTEC-FONDECYT) représenté par son Président par intérim M. Victor Carranza Elguera, ont convenu ensemble de la création d'une *Ecole doctorale franco-péruvienne en Sciences de la vie*.

#### **Objectif et missions de l'Ecole doctorale**

Promouvoir les études doctorales dans le format de la « co-tutelle » ou de la « co-direction », en France comme au Pérou, dans le domaine des Sciences de la vie, à travers le soutien à la mobilité personnalisée des doctorants sélectionnés.

Les thèmes scientifiques de l'Ecole doctorale sont en particulier: la biologie, la bio-informatique, la pharmacologie, les neurosciences, les sciences cognitives, l'immunologie, la génétique, la biologie cellulaire, la microbiologie, la physiologie, la biologie végétale, la biologie des systèmes, la biodiversité, l'écologie et eco-sciences, l'impact des changements globaux, la santé et l'environnement, la chimie écologique et environnementale, ...

#### **Candidature**

Les titulaires d'un diplôme de Maestria ou d'un Master 2, de moins de 35 ans au moment de l'offre et inscrits dans les universités ou organismes de recherche membres peuvent participer à l'Ecole doctorale.

Les candidats doivent soumettre un projet doctoral, qui bénéficie du soutien scientifique d'un professeur ou d'un chercheur de leur université d'origine (directeur de thèse), détenant le grade de docteur dans la même discipline scientifique que le projet, et d'un co-directeur de thèse appartenant à un centre (équipe) de recherche dans l'autre pays ayant également le grade de docteur dans la même discipline scientifique que le projet de thèse.

La durée de la thèse est de 3 ans. Exceptionnellement, quelques mois peuvent être accordés, délai allant jusqu'à une année supplémentaire, en fonction de la demande officielle des deux co-directeurs de la thèse et l'approbation du rapport d'avancement de travaux.

Les étudiants qui participent à l'Ecole réalisent un séjour d'une année universitaire (10 mois) dans l'une des universités membres de l'Ecole doctorale de l'autre pays. De préférence, ils suivent la 1ère année dans l'université d'origine et réalisent le séjour à l'étranger cours de la 2ème ou 3ème année de doctorat.

Au cours de ces trois années d'études doctorales, les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse octroyée par l'ED allant jusqu'à 10 000€ par an, en fonction de la situation financière du candidat et d'autres sources de financement dont bénéficie le projet doctoral.

La durée du séjour dans l'autre pays ne peut pas être fractionnée. Au cours de l'année précédant le départ, les étudiants peuvent, si nécessaire, bénéficier d'une formation linguistique (dans les universités françaises membres ou dans les Alliances françaises au Pérou).

### **Calendrier**

Lancement de l'appel : 15 mai

Notification de l'université, centre et/ou organisme de sa candidature : 22 juin

Date limite du dépôt du projet doctoral : 20 août

Evaluation des dossiers par les experts : août et septembre

Publication des résultats : 17 septembre

Début des études doctorales : octobre 2012

Pour tout renseignement :

Pedro ARBULU

BAT RPB

PUSG – Université Montesquieu Bordeaux IV

arbulu@u-bordeaux4.fr